

■ **ANCO-Assurances Sàrl en liquidation**, à Saint-Blaise, CH-645-4098987-2 (FOSC du 19.03.2009, p. 11/4934412). Par ordonnance du 07.05.2009, le Tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé la clôture de la faillite de la société. Si aucune opposition n'est formulée dans les trois mois qui suivent la publication de la suspension de la faillite, l'inscription sera radiée.

Registre journalier no 2194 du 11.05.2009
(05022468 / CH-645.4.098.987-2)